

# Communiqué de presse

**MONTREAL, LE 1 juin 2016** - Dans l'entrefilet de la Presse+ publié le 1<sup>er</sup> juin dans la section Affaires du journaliste Sylvain Larocque, intitulé *WSP et Catania offrent un remboursement*, il est fait mention que Construction Frank Catania a déposé, dans le cadre du Programme de remboursement volontaire (PRV), une proposition pour rembourser 42 organismes publics.

Cette affirmation est inexacte puisque Construction Frank Catania n'a pas, à ce jour, produit de proposition, mais a simplement déposé un avis d'intention conformément au Programme de remboursement volontaire (PRV).

De plus, l'avis d'intention vise une proposition uniquement à l'égard de la Ville de Montréal, même si l'entreprise souhaite obtenir une quittance globale de tous les corps publics avec lesquels elle a traité dans le passé, conformément à l'article 15 du PRV.

L'honorable François Rolland  
**Administrateur principal**